



Envoi par courriel et par courrier postal :

Québec, le 21 octobre 2010

Monsieur Denys Laplante
Ministère du Développement économique, de l'Innovation et de l'Exportation
5e étage
710, rue D'Youville
Québec (Québec) G1R 4Y4
Canada

Objet : Question de la commission du BAPE concernant le *Projet de restauration de la berge bordant le site d'une ancienne usine de ferromanganèse à Beauharnois*

Monsieur,

À la suite de la seconde partie de l'audience publique concernant le projet mentionné, la commission d'enquête et d'examen chargée du dossier désire obtenir des renseignements complémentaires à cette fin

À la lumière de l'information fournie par Elkem lors de l'audience (DA35) et sachant que les scories et les remblais de scories peuvent être, à certaines conditions, valorisés ou recyclés, la commission aimerait clarifier cette question en vous demandant de lui confirmer toutes les utilisations possibles ou débouchées potentielles de réemploi de ces matériaux au Québec actuellement, et ce, autant dans leur forme actuel qu'une fois traités ou « conditionnés » (concassage, tamisage, etc.).

Une réponse rapide de votre part serait appréciée, soit d'ici le 25 octobre prochain, compte tenu de l'échéancier dont la commission dispose pour la remise de ses travaux.

Nous vous remercions de l'attention que vous porterez à cette demande et vous prions d'agréer, Monsieur, l'expression de nos meilleurs sentiments.

Original signé
Coordonnatrice du secrétariat
de la commission